



THOUARS, le 22 Mars 2019

Madame,  
Monsieur,

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Jeudi 28 mars 2019 à 20H00,  
à la salle René Cassin,  
Commune déléguée de Mauzé-Thouarsais, Place de la Mairie.**

## **ORDRE DU JOUR :**

- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 22 NOVEMBRE 2018. Envoi par voie électronique le 18 février 2019 (Elus de la commune historique de Thouars).**
- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 20 DECEMBRE 2018. Envoi par voie électronique le 15 mars 2019 (Elus de la commune historique de Thouars).**
- Information du Conseil Municipal en application des articles L2122-21 et L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : décisions prises par M. LE MAIRE dans le cadre des délégations d'attributions du Conseil Municipal.**

## **2 - URBANISME**

2.2.107. Aménagement du Territoire et Planification – ADS – Conventions avec la Communauté de Communes du Thouarsais pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols.

### **3 – DOMAINE ET PATRIMOINE**

3.1.108. Acquisitions. Acquisition des parcelles AC 218 et AC 222 Lotissement du Pré-Long, Commune déléguée de Mauzé-Thouarsais.

3.1.109. Acquisitions. Acquisition des parcelles AC 216, AC 517 et AC 516 Lotissement du Pré-Long, Commune déléguée de Mauzé-Thouarsais.

3.1.110. Acquisitions. Acquisition de la parcelle AC 220 Lotissement du Pré-Long, Commune déléguée de Mauzé-Thouarsais.

3.1.111. Acquisitions. Acquisition des parcelles AC 217 et AC 221 Lotissement du Pré-Long, Commune déléguée de Mauzé-Thouarsais.

3.1.112. Acquisitions. Acquisition d'un terrain situé Impasse de l'Abreuvoir section BO n°123 d'une contenance de 5.576 m<sup>2</sup> appartenant aux Consorts Rigaud.

3.1.113. Acquisitions. Acquisition d'un terrain situé impasse de l'Abreuvoir - section BO n°157 d'une contenance de 506 m<sup>2</sup> appartenant à Mme PROUST Annick.

3.1.114. Acquisitions. Acquisition par la Ville de Thouars de la voirie d'accès à Pôle Emploi 8 rue Gambetta. Modification de la délibération du 19 octobre 2017.

3.3.115. Locations. Location épicerie sis 53 Route de Thouars, Commune déléguée de Sainte-Radegonde à la SAS DAME.

3.5. 116. Autres actes de gestion du domaine public. Classement dans le domaine public de parcelles dépendant du domaine privé de la commune.

### **4 – FONCTION PUBLIQUE**

4.1.117. Personnels titulaires et stagiaires. Convention de mise à disposition de personnel du Centre Communal d'Action Sociale auprès de la Ville de Thouars.

4.1.118. Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Technique commun entre la Ville de Thouars et le CCAS. Maintien du paritarisme numérique et décision de recueil de l'avis des représentants des collectivités. Cette délibération annule et remplace celle du 23 janvier 2019

4.1.119. Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité d'Hygiène et Sécurité commun entre la Ville de Thouars et le CCAS. Maintien du paritarisme numérique et décision de recueil de l'avis des représentants des collectivités.

4.1.120. Modalités du Compte Epargne Temps.

4.1.121. Personnel communal. Paiement de congés réguliers non pris en cas de maladie préalable au départ à la retraite et paiement des congés réguliers et des jours Compte Epargne Temps en cas de décès.

4.2.122. Centre de Loisirs municipal. Création de plusieurs emplois d'Adjoints d'animation pour les mercredis.

4.2.123. Personnels contractuels. Administration générale. Service Finances. Création d'un

emploi d'adjoint administratif pour accroissement temporaire d'activité à temps complet du 9 avril 2019 au 8 juillet 2019.

## **7 – FINANCES LOCALES**

7.1.124. Budget 2019. Rapport d'Orientations Budgétaires.

7.10.125. Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage entre la Commune de Louzy et la Ville de Thouars. Aménagement de voirie de la rue du Pineau.

## **8 – DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES**

8.8.126. Environnement. Enquête publique portant sur la demande d'autorisation présentée par la SARL Saint-Varentais Energies, relative à un projet d'exploitation d'un parc éolien, sur les Communes de Saint-Varent et de Saint-Généroux.

## **9 – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES**

9.1.127. Travaux. Convention de partenariat avec le Syndicat d'Eau du Val du Thouet pour l'entretien des poteaux incendie.

9.1.128. Assurances. Règlement des sinistres par indemnisation des sinistres ou de leurs compagnies d'assurances.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

LE MAIRE,  
Patrice PINEAU.

  
